

Notice explicative des fichiers à retourner

- Définitions des unités recensées et description des informations demandées –
 - Modalités de retour des données (support et format des fichiers) –

Sommaire

<u>Présentation</u>	1
<u>Le fichier de données sur les licences</u>	1
<u>Nom du fichier</u>	1
<u>Les champs à renseigner</u>	1
<u>Définitions</u>	2
<u>Licence et autre titre de participation</u>	2
<u>Licence compétition – Autre licence</u>	2
<u>Le fichier de données sur les établissements sportifs</u>	2
<u>Nom du fichier</u>	2
<u>Les champs à renseigner</u>	2
<u>Définitions</u>	3
<u>Club sportif</u>	3
<u>Établissement professionnel agréé</u>	3
<u>En résumé</u>	3

Présentation

Cette notice a pour objectif de présenter les champs demandés dans chacun des deux fichiers. Certains termes sont définis, ainsi que les modalités de certains champs.

Les fichiers doivent être retournés au bureau des sports dont vous relevez, au format « .txt » avec le symbole « ; » comme séparateur, à votre évaluateur, sur support CD-ROM ou par messagerie (si l'ensemble des fichiers a une taille inférieure à 2 Mo).

Le fichier de données sur les licences

Nom du fichier

Année d'exercice (4 chiffres) + Numéro identification fédération (3 chiffres) suivi par « B.txt »

Exemple : 2011110B.txt, pour le fichier licence de l'exercice 2011 de la fédération française d'escrime.

Les champs à renseigner

Pour chaque champ où l'information est absente, conserver les deux point-virgules consécutifs.

Les champs sont à renseigner dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- **Le code de la fédération**, disponible dans l'onglet « CodeFederation » du fichier Excel « Correspondances ».
- **La date de naissance**
Elle doit être au format : JJ/MM/AAAA
Si la date est inconnue, incomplète ou incohérente, laisser le champ vide
- **Le sexe**, dont les modalités sont : « H » pour un homme, « F » pour une femme et « N » si l'information est inconnue
- **Adresse** : elle ne doit comporter que le numéro et le nom de voie
- **Complément d'adresse** : constitué de tout ce qui compose l'adresse, hors numéro et nom de voie
- **Nom de commune**
- **Code postal**
Il doit être au format texte et sur 5 caractères (par exemple, " 01000 " pour la commune de Bourg-en-Bresse, et non " 1000 ")
S'il s'agit de l'étranger, il convient de mettre le code « 99998 »
Si le code postal est mal ou non renseigné, il convient de mettre le code « 99999 »
- **Type d'adhésion** ([la définition est disponible plus bas](#)), dont les codes sont décrits ci-après et disponibles dans le fichier Excel « Correspondances » :

Type d'adhésion	Code du fichier retourné
Licence compétition	c
Autre licence	a
Autre titre de participation	p
Licences compétition et autres licences non distinguées	l
Licences compétition, autres licences et ATP non distinguées	t

- **Sport**, c'est-à-dire la discipline

- **Le code commune**, lorsqu'il existe déjà dans votre fichier.
La liste des codes communes est disponible [sur le site de l'INSEE](#).
- **Le numéro de l'établissement principal**, où est souscrite la licence (numéro interne à votre fédération).
Pour un club, il s'agit de celui dont le numéro est inscrit sur la licence.
S'il est impossible de relier la licence à un établissement, il convient de laisser la cellule vide.

Définitions

Licence et autre titre de participation

La licence est un acte unilatéral de la fédération qui permet, selon les statuts de la fédération, la participation au fonctionnement de la fédération. En outre, selon la nature des licences, elle permet ou non la pratique sportive et la participation aux compétitions.

Dans notre cas, ne sont considérées sous le terme de licences que les adhésions d'une durée d'un an à la fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle.

Toute autre adhésion sera considérée comme un « autre titre de participation » (ATP).

Remarque : une licence peut très bien être distribuée à une personne morale.

Licence compétition – Autre licence

Une licence sera considérée comme « licence compétition » si elle permet à son détenteur de participer à des compétitions.

Tout autre licence sera considérée dans la catégorie « Autre licence »

Remarque : Peu importe la pratique réelle du détenteur de la licence. Si une personne ne fait jamais de compétition mais a acheté une licence qui lui permet normalement de pouvoir en faire, alors la licence doit être considérée comme licence compétition.

Le fichier de données sur les établissements sportifs

Nom du fichier

Année d'exercice (4 chiffres) + Numéro identification fédération (3 chiffres) suivi par « A.txt »

Exemple : 2011233A.txt, pour le fichier des établissements de la fédération française de motocyclisme, pour l'exercice 2011

Les champs à renseigner

Pour chaque champ où l'information est absente, conserver les deux point-virgules consécutifs.

Les champs sont à renseigner dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- **Le code de la fédération**, disponible dans l'onglet « CodeFederation » du fichier Excel « Correspondances ».
- **Le type d'établissement**, dont les codes sont décrits ci-après et disponibles dans le fichier Excel « Correspondances » :
 - club : « c »
 - établissement professionnel agréé : « e »
- **Adresse** : elle ne doit comporter que le numéro et le nom de voie

- **Complément d'adresse** : constitué de tout ce qui compose l'adresse, hors numéro et nom de voie
- **Nom de commune**
- **Code postal**
Il doit être au format texte et sur 5 caractères (par exemple, " 01000 " pour la commune de Bourg-en-Bresse, et non " 1000 ")
S'il s'agit de l'étranger alors il convient de mettre le code « 99998 »
Si le code postal est mal ou non renseigné, il convient de mettre le code « 99999 »
- **Le code commune**, lorsqu'il existe déjà dans votre fichier.
La liste des codes communes est disponible [sur le site de l'INSEE](#).
- **Le numéro de l'établissement**. Un établissement doit être pris en compte s'il est actif dans la période considérée.

Définitions

Club sportif

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont l'objet est de proposer des équipements et des services pour la pratique sportive.

Établissement professionnel agréé

Établissement des secteurs privé et commercial, agréé par une fédération française de sport.

En résumé

Nous attendons dans votre mail, ou le CD-ROM, de retour :

- Un fichier texte (format « .txt ») contenant les données relatives aux licences et ATP
- Un fichier texte (format « .txt ») contenant les données relatives aux établissements sportifs

Et en complément :

- La fiche de transmission des fichiers licences et établissements sportifs